Nations Unies S/PV.4953



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

4953e séance

Mardi 27 avril 2004, à 18 h 15

New York

Président :	M. Pleuger	(Allemagne)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Valle
	Chili	M. Andereya
	Chine	M. Wang Guangya
	Espagne	M. Arias
	États-Unis d'Amérique	M. Negroponte
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. de La Sablière
	Pakistan	M. Akram
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Suscanu
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

La situation entre l'Iraq et le Koweït

04-32685 (F)

La séance est ouverte à 18 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation entre l'Iraq et le Koweït

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant poursuivre l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

> « Le Conseil de sécurité accueille avec satisfaction le rapport exhaustif du Conseiller spécial du Secrétaire général, M. Lakhdar Brahimi.
>
> Rappelant la déclaration de son Président du 24 mars 2004, il considère que les efforts du Conseiller spécial et de son équipe ainsi que ceux de l'équipe d'assistance électorale des Nations Unies sont particulièrement importants et urgents.
>
> Il soutient fermement les efforts et le dévouement du Conseiller spécial et accueille avec satisfaction les idées qu'il a avancées à titre provisoire en vue de la formation d'un gouvernement intérimaire iraquien auquel sera transférée la souveraineté du pays le 30 juin 2004.
>
> Il encourage le Secrétaire général et son Conseiller spécial à poursuivre avec diligence les efforts entrepris, se félicite de l'intention du Conseiller spécial de retourner en Iraq sous peu et attend avec intérêt le nouveau rapport qu'il lui présentera à son retour.
>
> Il lance un appel à toutes les parties iraquiennes afin qu'elles coopèrent pleinement avec le Conseiller spécial et demande aux voisins de l'Iraq et à la communauté internationale dans son ensemble d'appuyer autant que faire se peut ces efforts. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2004/11.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 18 h 20.